

## APPEL A CANDIDATURE SUR POSTE A PROFIL AVEC COMMISSION

### Conseiller Pédagogique de Circonscription mission EPS Circonscription de Carcassonne

#### TEXTES REGLEMENTAIRES

- Circulaire n°2015-114 du 21/07/2015 relative aux missions des conseillers pédagogiques du premier degré

#### PROFIL DU POSTE

Membre de l'équipe de circonscription et collaborateur direct de l'IEN, le conseiller pédagogique est un formateur polyvalent qui assure un accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative. Il est en charge de la mission EPS pour la circonscription, en lien avec l'équipe EPS départementale.

#### CONDITIONS :

Affectation à titre définitif : le poste est ouvert en priorité aux enseignants du 1<sup>er</sup> degré titulaire d'un CAFIPEMF option EPS, puis aux enseignants possédant un CAFIPEMF généraliste

Affectation à titre provisoire : enseignant qui s'engagerait dans la passation du CAFIPEMF en 2023/2024.

La fonction de conseiller pédagogique de la circonscription de Carcassonne ouvre droit à une NBI pour fonctions particulières de 27 points ainsi qu'à des indemnités de fonction et de REP et le remboursement des frais de déplacement.

#### MISSIONS

##### ✓ **Accompagnement pédagogique des enseignants du 1<sup>er</sup> degré**

Le conseiller pédagogique assure l'**accompagnement professionnel** des maîtres et des équipes pédagogiques, dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et des projets de classe, de cycle ou d'école. Formateur polyvalent, il fait bénéficier les enseignants des écoles maternelles et élémentaires de son expertise didactique et pédagogique. Il favorise la mutualisation et le travail en équipe des enseignants qu'il accompagne dans l'appropriation des innovations et des résultats des recherches didactiques et pédagogiques.

##### ✓ **Contribution à la formation initiale et continue**

Le conseiller pédagogique participe activement à la **formation initiale et continue** des personnels enseignants du premier degré. Il contribue prioritairement à l'accompagnement et à la professionnalisation des professeurs des écoles stagiaires et néo-titulaires. Il conçoit et conduit des actions de formation au niveau de la circonscription ou du département.

##### ✓ **Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative**

Le conseiller pédagogique contribue à la **mise en œuvre et à l'accompagnement des évolutions de la politique éducative**. Il aide à la mise en œuvre de toute action visant à renforcer la réussite de tous les élèves, notamment en favorisant la continuité pédagogique et la cohérence des enseignements. Il constitue une ressource d'expertise pour l'IEN et contribue à la production de ressources pédagogiques à destination des enseignants. Il peut prendre part aux tâches administratives liées au programme de travail pédagogique de la circonscription.

Dans le cadre des relations avec les partenaires de l'école, pour des actions d'information ou de communication. Il peut aussi être amené à représenter l'IEN à sa demande lors de réunions institutionnelles.

##### ✓ **Spécialité EPS**

Le conseiller pédagogique EPS assure le suivi des projets EPS de la circonscription en partenariat avec les collectivités locales ou les structures sportives. Il assure le suivi des dossiers de sorties scolaires, des conventions, des agréments de professionnels et des bénévoles. Il organise et encadre les animations pédagogiques et les sessions de formation des bénévoles. Il participe à la mise en place des projets départementaux en liaison avec l'équipe EPS et l'USEP. Il tisse et entretient des relations partenariales (club sportif, associations, collectivités territoriales) au service de projets sportifs des écoles. Il accompagne les écoles dans la mise en œuvre des stages de réussite et des vacances apprenantes. Son action s'inscrit dans la promotion de l'EPS à l'école primaire (APQ, participation à la SOP, Génération 2024...)

Il est également assistant de prévention de circonscription.

### **CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES :**

Les compétences spécifiques professionnelles suivantes sont attendues :

- Maîtriser les compétences pédagogiques et didactiques pour produire, partager et mutualiser des documents.
- Concevoir et animer des actions de formation à destination d'un public adulte.
- Apporter aides et conseils à l'inspecteur pour le pilotage de la circonscription et l'accompagnement des personnels et des équipes d'école.
- Mettre en œuvre des dispositifs de formation des personnels sur les axes retenus par l'inspecteur de circonscription dans le cadre du plan de formation.
- Travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général
- Construire et suivre des projets en multi-partenariat.

### **ORGANISATION DU SERVICE**

Les enseignants exerçant les fonctions de conseiller pédagogique dans le premier degré sont totalement déchargés de leur service d'enseignement. Le service des conseillers pédagogiques de circonscription s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires soit 1607h. Il se répartit principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire.

Une grande disponibilité et l'acceptation des contraintes horaires sont indispensables.

### **RECUEIL DES CANDIDATURES :**

Les enseignants qui souhaitent postuler sur ce poste doivent transmettre au plus tard le **lundi 17 avril 2023** la fiche de candidature ci-dessous dûment remplie accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV à leur IEN de circonscription qui émettra un avis avec copie à l'adresse suivante : [diper11@ac-montpellier.fr](mailto:diper11@ac-montpellier.fr)

### **RESULTATS :**

Les candidats seront classés puis départagés au barème en cas d'égalité. L'affectation sera prononcée à titre définitif pour les enseignants titulaires du CAFIPEMF.

APPEL A CANDIDATURE SUR POSTE A PROFIL  
AVEC COMMISSION

**FICHE DE CANDIDATURE**

Poste demandé : **Conseiller Pédagogique de Circonscription mission EPS  
Circonscription de Carcassonne**

Nom – Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

..... Téléphone/mail : .....

Affectation durant l'année scolaire 2022/2023:

.....

TITRES :

Reçu en circonscription le :

**AVIS MOTIVE DE L'IEN :**

---

à transmettre  
avec CV et lettre de motivation  
à votre IEN pour avis avec copie à la Division des personnels par mail [diper11@ac-montpellier.fr](mailto:diper11@ac-montpellier.fr)  
pour le lundi 17 avril 2023

**Grille évaluation**

Nom : .....

Prénom : .....

CRITERES/ COMPETENCES	
Capacité à communiquer. Capacité à argumenter et à présenter une position. Capacité à se projeter à partir de l'expérience acquise.	
Expertise pédagogique & didactique	
Capacité à élaborer des projets pédagogiques innovants.	
Capacité d'adaptation, disponibilité, et mobilité	

FAVORABLE - rang de classement :

DEFAVORABLE

**Appréciation générale motivée :**

Date :

Nom et signature du président et des membres de la commission